

**Santé, sécurité, conditions de travail - 5 jours - Entreprises jusqu'à 49 salariés**

## **Formation certifiante : non**

0  
Nombre de stagiaires  
Taux de satisfaction :  
Taux de réussite :

*Les indicateurs ne s'affichent pas ? Cette formation est nouvelle dans notre catalogue !*

Mis à jour le : 03/12/2024

## **Santé, sécurité, conditions de travail - 5 jours - Entreprises jusqu'à 49 salariés**

Matrice : 16 septembre 2024 - V8

# **INFORMATIONS**

## **PUBLIC**

Membres élus du CSE d'entreprises de 11 à 49 salariés, réalisant leur premier mandat

---

## **PRÉREQUIS**

Être élu au CSE

---

## **DURÉE**

5 jours - 35 heures

répartis en 3 jours + 2 jours séparés d'un mois + travail intersession (mise en situation : analyse du travail sur un poste, formalisation d'un compte rendu, présentation)

---

## **VALIDATION**

Attestation de formation

---

## **EFFECTIF**

4 à 15 personnes

Le nombre maximum de participants fixé par la DREETS est de 15 par groupe. Au-delà une coanimation est nécessaire si vous recherchez à maintenir une cohésion du CSE. Sinon 2 groupes.

Les CSE qui les souhaitent peuvent inviter leur dirigeant ou RRH.

---

## **modalités d'accès**

Formation accessible en inter et intra-entreprise. Contacter le formateur pour échanger sur votre besoin.  
Renseignement et inscription auprès du formateur.

## **DÉLAIS D'ACCÈS**

Formation Inter entreprise : Inscription possible jusqu'à 10 jours avant début de la formation.

Prochaine session :

- Du 14 au 16 janvier et les 18 et 19 février 2025 à Bourgoin-Jallieu (38)

Formation Intra Entreprise : dates à convenir ensemble en fonction de vos besoins et de la disponibilité de l'intervenant.

---

## **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nous sommes engagés dans une démarche inclusive. En cas de spécificité nécessitant des adaptations matérielles et/ou pédagogiques, merci de prendre contact avec l'intervenant, ou le référent handicap (par mail : [formation@adeuxetplus.com](mailto:formation@adeuxetplus.com))

Nos locaux de Bourgoin-Jallieu sont partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite. En cas de besoin, la formation peut avoir lieu dans une autre salle à proximité, accessible aux PMR. Si vous êtes dans cette situation, merci de nous le signaler à l'inscription.

---

## **CONTACT ET INTERVENANT**



### **Amandine Belloni**

Mobile: 06 70 57 32 82

Email: [synergodev@free.fr](mailto:synergodev@free.fr)

Profil A Deux et Plus

Mes sensibilisations et formations transmettent méthodes et outils pour favoriser l'autonomie de vos équipes en :

- Analyse du travail pour aménager un poste de travail, ou en conception
- Prévention des risques : travail sur écran, manutention, DUERP, Analyse des accidents du travail, Analyse des maladies professionnelles...
- Santé au travail : TMS, RPS,

- SSCT pour les membres élus du CSE  
Vous avez un cahier des charges : contactez-moi.

Tarif intra-entreprise : le tarif pourra vous être proposé après analyse de votre besoin. Nous contacter.

Tarif inter-entreprises : 1250 € HT/participant (exonéré de TVA)

## **OBJECTIFS**

### **Général**

Il s'agit de fournir aux membres élus du CSE les connaissances et les compétences nécessaires pour contribuer efficacement au dialogue social, à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise.

### **Pédagogiques**

- Décrire les attributions, le fonctionnement du CSE et la posture SSCT
- Identifier les membres du CSE et leur rôle
- Citer les moyens du CSE en matière de SSCT,
- Identifier et utiliser les sources d'information du CSE
- Distinguer et utiliser les outils d'action du CSE (inspection, Enquêtes, Droits d'alerte,...information consultation, expertise) selon sa taille
- Utiliser l'analyse du travail dans le cadre des missions du CSE
- Mettre en œuvre l'analyse des accidents du travail avec la méthode de l'arbre des causes
- Appréhender les notions de base de la prévention des risques professionnels
- Clarifier le rôle du CSE dans la démarche de prévention de l'entreprise
- Clarifier le rôle du CSE les actions de maintien en emploi de l'entreprise
- Intégrer des questions de santé, sécurité et conditions de travail dans les projets
- Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au travail au sein du CSE
- Valoriser les actions du CSE et promouvoir la prévention des risques

## **PROGRAMME**

### **Identifier les différentes prérogatives SSCT du CSE**

#### **DÉCRIRE LE FONCTIONNEMENT du CSE**

- Réunions,
- Moyens,
- ...

#### **IDENTIFIER ET DISTINGUER LES OUTILS DU CSE DE MOINS DE 50**

## **SALARIÉS**

- Inspections,
- Enquêtes
- Droits d'alertes et de retrait

### **Définir les bases de la prévention des risques**

- Sécurité, santé, QVCT, conditions de travail
- Les familles de risques
- Les acteurs de la prévention
- Les principes
- Les niveaux et enjeux de prévention

### **Décrire les bases de l'évaluation des risques**

- Principes de l'EvRP
- Les documents liés à l'évaluation des risques
- Évaluation différenciée F/H
- Critères de pénibilité
- Rôle du CSE en matière d'évaluation des risques

### **Décrire la contribution du CSE à l'analyse des accidents du travail**

- Définir un accident du travail
- Utiliser la méthode de l'arbre des causes

### **Utiliser les bases de l'analyse ergonomique du travail**

- Travail prescrit réel, visible, invisible
- Composante de l'activité
- Variabilité
- Modèle de l'analyse
- Étude de cas
- Construire un tableau DAC

### **Identifier les risques professionnels**

- 3 thèmes au choix parmi : travail sur écran, TMS, charge de travail RPS, risque routier (VL), bruit, produits /fumées et poussières)

### **Identifier le rôle du CSE dans les actions de maintien en emploi de l'entreprise**

- Quizz

### **Identifier le rôle du CSE dans les projets de l'entreprise**

- Phases d'un projet
- Enjeux SSCT dans les projets
- Usage de l'analyse du travail

- Le rôle du CSE dans un projet

## **Intégrer santé, sécurité et conditions de travail**

- Dialogue social et professionnel
- Égalité professionnelle
- QVCT

## **Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au travail au sein du CSE**

- Axes d'amélioration du fonctionnement du CSE
- Les thématiques SSCT prioritaires pour le CSE
- Pistes de valorisation des actions du CSE et de promotion de la prévention des risques

## **MÉTHODES Pédagogiques**

Cette formation est réalisée exclusivement en **présentiel**.

Nous proposons une pédagogie dynamique mobilisant les participants. Elle vise à transmettre la théorie en s'appuyant sur la pratique d'exercices, jeux sérieux, études de cas, mises en situation, quiz, jeu de rôle... Elle s'appuie également sur les échanges entre pairs et avec la formatrice.

L'intersession est mise à profit par la mise en pratique de l'analyse du travail sur une situation réelle et sa formalisation.

Le travail en intersession donne lieu à évaluation. Il permet des échanges avec le formateur et les autres stagiaires qui disposent d'une grille d'analyse, ce qui les place en écoute active lors des présentations. Ils sont ainsi invités à repérer les bonnes pratiques mises en œuvre, les améliorations possibles ce qui sert à ancrer les apprentissages. Échanges sur les éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain, la manière d'y faire face, réponse aux questions suscitées par la pratique .

## **MOYENS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

A Deux et plus Entreprendre dispose d'une salle climatisée, équipée avec lumière naturelle vue sur l'extérieur et moyen d'occultation :

- d'un nombre de tables et de chaises correspondant au nombre de personnes (stagiaires et formateur)
- d'un paperboard, et/ou tableau blanc avec marqueurs multicolores adaptés et brosse pour effacer.
- d'un vidéoprojecteur et d'un mur lisse et de couleur claire pour réaliser la projection des supports ou d'un écran de projection avec connectique HDMI ou VGA
- de prises électriques, d'une connexion WIFI stable et accessible au formateur

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

L'évaluation des acquis est réalisée sur la base :

- des exercices réalisés en cours de formation, des réveils pédagogiques,
- de la présentation du travail réalisé en intersession

- et d'un quiz passé en début et en fin de formation afin de constater l'évolution des connaissances des stagiaires.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION

La satisfaction est évaluée à chaud au moyen d'un questionnaire d'une dizaine de questions portant sur les conditions matérielles, les contenus, la pédagogie, le formateur ... et à froid par l'envoi par e-mail d'un second questionnaire quelques semaines après.

SAS SCOP A DEUX ET PLUS ENTREPRENDRE 17 Avenue D'Italie 38300 BOURGOIN JALLIEU Téléphone 04 74 28 54 31

SIRET 495 204 125 00027 - RCS VIENNE NAF 7022 Z - TVA FR60495204125 TVA à L'encaissement

Organisme de formation n° 82380412538 enregistré auprès de la DREETS de l'Isère

---

**Découvrir et expérimenter les clés de la coopération et s'outiller pour préparer, animer et évaluer une séquence de coopération - Modules 1 & 2**

### Formation certifiante : non

0  
Nombre de stagiaires  
Taux de satisfaction :  
Taux de réussite :

*Depuis le 01/08/2024.*

Mis à jour le : 16/10/2024

**Découvrir et expérimenter les clés de la coopération, et s'outiller pour préparer, animer et évaluer une séquence de coopération. Modules 1 & 2**

Matrice : 16 septembre 2024 - V8

## INFORMATIONS

### PUBLIC

Toute personne intéressée à découvrir et développer ses compétences de coopération :

Responsables de projets, managers, cadres, professionnel.les.s RH, formateurs(trices) d'adultes,...

Professionnel.le.s de l'accompagnement (animateurs(trices), coachs, facilitateur(trices),...)

---

## **PRÉREQUIS**

Aucun

---

## **DURÉE**

2 jours - 14 heures

---

## **VALIDATION**

Attestation de formation

---

## **EFFECTIF**

8 à 14 personnes

---

## **modalités d'accès**

Formation possible en inter et intra-entreprise.

Formation Inter-entreprises : pas de session programmée pour l'instant. N'hésitez pas à contacter l'intervenant si vous êtes intéressé(e).

Formation Intra-entreprise : contactez le formateur pour échanger sur votre besoin.

## **DÉLAIS D'ACCÈS**

Formation Inter entreprise : Ouverture des inscriptions 3 mois avant le début de la formation. Inscription possible jusqu'à 10 jours avant début de la formation.

Formation Intra Entreprise : dates à convenir ensemble en fonction de vos besoins et de la disponibilité de l'intervenant.

---

## **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nous sommes engagés dans une démarche inclusive. En cas de spécificité nécessitant des adaptations matérielles et/ou pédagogiques, merci de prendre contact avec l'intervenant, ou le référent handicap (par mail : [formation@adeuxetplus.com](mailto:formation@adeuxetplus.com))

Nos locaux de Bourgoin-Jallieu sont partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite. En cas de besoin, la formation peut avoir lieu dans une autre salle à proximité, accessible aux PMR. Si vous êtes dans cette situation, merci de nous le signaler à l'inscription.

---

CONTACT ET INTERVENANT



## Cap Vers l'Inclusion

**Sylvie GRATALOUP**

Mobile: 06 79 82 80 66

Email: sgrataloup.zephir@gmail.com

Profil A Deux et plus

- Formation Diversité et Bien être au travail

Tarif intra-entreprise : le tarif pourra vous être proposé après analyse de votre besoin. Nous contacter.

Tarif inter-entreprises :

Tarif différencié selon le statut.

Tarif salarié(e) : 1 185 € /participant(e) - exonéré de TVA

Tarif indépendant.e/particulier : 970 € /participant(e) - exonéré de TVA

## OBJECTIFS

### Général

Découvrir et expérimenter les clés de la coopération et des outils pouvant soutenir sa mise en œuvre.

Structurer et évaluer une séquence coopérative en lien avec les clés et outils du coffret coopérer.

### Pédagogiques

- Comprendre les clés de la coopération et analyser les composants indispensables au développement de la coopération
- Connaître et intégrer les rituels et outils facilitant la coopération
- Concevoir une séquence en lien avec les 6 dimensions de la coopération
- Choisir les démarches pertinentes et appliquer des méthodes appropriées au service de la démarche
- Analyser une séquence de coopération au regard des 6 dimensions de la coopération
- Évaluer sa posture personnelle en matière de coopération



# PROGRAMME

## JOUR 1

### La coopération

- Définition et degrés de coopération
- Différences entre collaboration, coopération et participation
- Finalité et pertinence de la coopération

### Les dimensions de la coopération

- Le modèle ESPOIR
- Concepts complémentaires : ICO - Échelle d'inférence

### Le cadre de la coopération

- Les 3 P
- Règles relationnelles
- Rôles et responsabilités
- Rituels facilitant la coopération

### La posture en coopération

- Les compétences individuelles et collectives à développer pour coopérer
- La posture en tant qu'animateur

### Les outils du coffret Coopérer

- Les différentes utilisations de chaque outil

## JOUR 2

### Les dimensions de la coopération

- Le modèle ESPOIR et les 4 dimensions complémentaires
- Apports : niveaux logiques, processus de décision, Nonaka, signes de reconnaissance

### Les éléments clés pour préparer une session

- Analyse du contexte général, de l'objet de la séquence et des résultats attendus
- Intégration et ajustement des rituels facilitant la coopération
- Structuration des temps en utilisant le modèle ESPOIR

### Les Démarches et méthodes

- 16 démarches types : constitution du groupe, gestion de tensions et conflits,...
- 12 méthodes de travail collectif

### L' évaluation d'une session de travail en coopération

- Analyse en fonction des 10 dimensions de la coopération
- Perceptions et appréciations
- Apprentissages individuels et collectifs

- Identification des pistes d'amélioration

#### **La posture en coopération**

- Les compétences individuelles et collectives à développer pour coopérer
- La posture en tant que facilitateur(trice)

## **MÉTHODES Pédagogiques**

Formation en présentiel (14 h). Pédagogie expérientielle et inductive, analyse réflexive. Processus d'intelligence collective. Alternance de temps de réflexion individuelle, travail en binôme, en sous groupe et en plénière.

## **MOYENS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

La formation se déroule dans une salle équipée de tables, chaises, tableau et vidéo-projecteur, et sera animée par 1 ou 2 intervenantes, en fonction du nombre de stagiaires.

Le coffret "Coopérer : les clés et les outils de la coopération" sera remis à chaque participant à la fin de la formation.

Il contient :

- Livret d'explication "10 clés pour coopérer"
- Support "Clés de la coopération résumé"
- 1 Tétraèdre en bois
- 36 Cartes photolangage arbres et passerelles + un livret de suggestions d'activités et d'utilisation
- 36 Cartes couleurs et partage et découverte + un livret de suggestions d'activités et d'utilisation
- 24 Cartes questions Apprendre et apprécier la coopération + un livret de suggestions d'activités et d'utilisation
- 32 Cartes Appréciations + un livret de suggestions d'activités et d'utilisation
- 2 jeux de coopération (Baguettes et Emotipuzzle)
- Accès au site de référence : [coopérer.org](http://coopérer.org)

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

Avant le début de formation : questionnaire d'évaluation permettant de vérifier l'adéquation entre le niveau des participants et le programme prévu.

En cours de formation :

- Temps d'analyse réflexive permettant de mesurer la compréhension et d'ancrer les apprentissages
- Auto-évaluation

En fin de formation :

- Quizz d'évaluation des apprentissages

A l'issue de la formation, le candidat se verra remettre une attestation de formation.

# MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION

A la fin de la formation, un temps de retour à chaud sera réalisé ainsi qu'un questionnaire afin de mesurer la satisfaction des participants.

Un mois après la rencontre de suivi en distanciel, un questionnaire sera adressé aux participants pour connaître l'utilisation et apprécier l'intégration des concepts et outils.

SAS SCOP A DEUX ET PLUS ENTREPRENDRE 17 Avenue D'Italie 38300 BOURGOIN JALLIEU Téléphone 04 74 28 54 31

SIRET 495 204 125 00027 - RCS VIENNE NAF 7022 Z - TVA FR60495204125 TVA à L'encaissement

Organisme de formation n° 82380412538 enregistré auprès de la DREETS de l'Isère

---

**Revisiter les compétences managériales**

**Formation certifiante : non**

0  
Nombre de stagiaires  
Taux de réussite :  
Taux de satisfaction :

*Depuis le 01/01/2020*

Mis à jour le : 22/10/2024

**Revisiter les compétences managériales**

Matrice : 16 septembre 2024 - V8

## INFORMATIONS

### PUBLIC

Équipes de professionnels cadre et/ ou non cadre, encadrant des collaborateurs.

---

### PRÉREQUIS

Être en situation de management

---

## **DURÉE**

4 jours - 28 heures

---

## **VALIDATION**

Attestation de formation

---

## **EFFECTIF**

4 à 12 personnes

---

## **modalités d'accès**

Formation en intra-entreprise uniquement. Contacter le formateur pour échanger sur votre besoin. Renseignement et inscription auprès du formateur.

## **DÉLAIS D'ACCÈS**

Formation Intra Entreprise : dates à convenir ensemble en fonction de vos besoins et de la disponibilité de l'intervenant.

---

## **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nous sommes engagés dans une démarche inclusive. En cas de spécificité nécessitant des adaptations matérielles et/ou pédagogiques, merci de prendre contact avec l'intervenant, ou le référent handicap (par mail : [formation@adeuxetplus.com](mailto:formation@adeuxetplus.com))

Nos locaux de Bourgoin-Jallieu sont partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite. En cas de besoin, la formation peut avoir lieu dans une autre salle à proximité, accessible aux PMR. Si vous êtes dans cette situation, merci de nous le signaler à l'inscription.

---

## **CONTACT ET INTERVENANT**



## **Martine REGOURD LAIZEAU**

Mobile: 06 63 82 45 62

Email: [martine.laizeau@neuf.fr](mailto:martine.laizeau@neuf.fr)

## Profil A Deux et Plus

- Mieux travailler ensemble (efficacité communication, professionnalisme bienveillance).
- Mental Gagnant.
- Psychologie positive.
- Prévention des risques sociaux.
- Gestion des conflits.
- S'affirmer en situation professionnelle.
- Gérer son stress et identifier ses ressources personnelles.
- Gagner en bien être au travail : prévention du Burn Out.
- Prise de parole en public.
- Faire face aux situations traumatiques.
- Améliorer sa communication.
- S'appuyer sur les forces de caractères dans la pratique managériale.
- Introduire une pratique appréciative en entreprise.
- Dynamiser la performance d'une équipe.
- Cohésion d'équipe pour réussir les défis.
- Les atouts de la psychologie positive en entreprise.
- Une démarche du sport de haut niveau appliquée à l'entreprise : motivation engagement performance.

Tarif intra-entreprise : le tarif pourra vous être proposé après analyse de votre besoin. Nous contacter.

# OBJECTIFS

## Général

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réactiver les compétences managériales et actualiser les connaissances du manager.

## Pédagogiques

- Approfondir sa connaissance de la communication
- Avoir des éléments de communication non violente
- Différencier la posture professionnelle et personnelle
- Aborder les bases d'un management respectueux
- Repérer son style de management et ses caractéristiques
- Avoir des éléments pour gérer des situations conflictuelles

# PROGRAMME

## **1er jour**

- Présentation du 1er pilier : la communication
- Présentation du 2ème pilier : un positionnement professionnel
- Présentation du 3ème pilier : orientations managériales
- Présentation du 4ème pilier : mindest de croissance

## **2Ème jour**

- Approfondissement des notions de communication à partir des situations recueillies
- Mise en situation
- Tests

## **3Ème jour**

- Approfondissement des notions du rôle professionnel et des orientations managériales à partir des situations recueillies.

## **4ème JOUR**

- Approfondissement des notions d'état d'esprit à partir des situations recueillies
- Bilan de la formation.

## **MÉTHODES Pédagogiques**

Formation en présentiel comprenant des mises en situation.

Formation pratique basée sur l'alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail, et d'exercices pratiques.

## **MOYENS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

La formation se déroule dans une salle équipée de tables, chaises, tableau et vidéo-projecteur. Un support sera projeté et remis aux stagiaires.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

Échanges, questionnement, quizz, mises en situation.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION**

Questionnaire de satisfaction soumis aux participants en fin de stage.

SAS SCOP A DEUX ET PLUS ENTREPRENDRE 17 Avenue D'Italie 38300 BOURGOIN JALLIEU Téléphone 04 74 28 54 31

SIRET 495 204 125 00027 - RCS VIENNE NAF 7022 Z - TVA FR60495204125 TVA à L'encaissement

Organisme de formation n° 82380412538 enregistré auprès de la DREETS de l'Isère

---

**Santé, sécurité, conditions de travail - 3 jours**

## Formation certifiante : non

0  
Nombre de stagiaires  
Taux de réussite :  
Taux de satisfaction :

*Depuis le 01/01/2024.*

Mis à jour le : 16/10/2024

**Santé, sécurité, conditions de travail - 3 jours**

Matrice : 16 septembre 2024 - V8

## INFORMATIONS

### PUBLIC

Membres élus du CSE réalisant leur premier mandat et membres de la CSSCT

---

### PRÉREQUIS

Être élu au CSE

---

### DURÉE

3 jours - 21 heures

Organisation : 1j + 1j + 1j et travail en intersession pour mettre en pratique en situation réelle et pouvoir échanger sur les réussites et les difficultés pour mieux intégrer les apprentissages.

---

### VALIDATION

Attestation de formation

---

## **EFFECTIF**

4 à 16 personnes

Le nombre maximum de participants fixé par la DREETS est de 16 par groupe. Au-delà une coanimation est nécessaire si vous recherchez à maintenir une cohésion du CSE. Sinon 2 groupes.

Les CSE qui les souhaitent peuvent inviter leur dirigeant ou RRH.

---

## **modalités d'accès**

Formation en intra-entreprise uniquement. Contacter le formateur pour échanger sur votre besoin. Renseignement et inscription auprès du formateur.

## **DÉLAIS D'ACCÈS**

Formation Intra Entreprise : dates à convenir ensemble en fonction de vos besoins et de la disponibilité de l'intervenant.

---

## **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nous sommes engagés dans une démarche inclusive. En cas de spécificité nécessitant des adaptations matérielles et/ou pédagogiques, merci de prendre contact avec l'intervenant, ou le référent handicap (par mail : [formation@adeuxetplus.com](mailto:formation@adeuxetplus.com))

Nos locaux de Bourgoin-Jallieu sont partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite. En cas de besoin, la formation peut avoir lieu dans une autre salle à proximité, accessible aux PMR. Si vous êtes dans cette situation, merci de nous le signaler à l'inscription.

---

CONTACT ET INTERVENANT



### **Catherine Elia**

Mobile: 06 83 13 05 75

Email: [catherine.elia@outlook.com](mailto:catherine.elia@outlook.com)

Profil A Deux et Plus

Pour agir sur les sujets liés à la santé au travail.

Formation : Santé Sécurité, Conditions de travail des élus des CSE, etc.

Formation-action : améliorer les conditions de travail, évaluer les RPS, etc.

Sensibilisation : agir sur les TMS, la QVT, etc.



Tarif intra-entreprise : le tarif pourra vous être proposé après analyse de votre besoin. Nous contacter.

Le financement de la formation SSCT est pris en charge par l'employeur (Article L.2315-18 du code du travail). Certains OPCO proposent une prise en charge de cette formation.

Le prix de journée par stagiaire est plafonné, par le code du travail, à 36 fois le smic brut horaire (11,65 € au 1er janvier 2024) soit 419,40€.

## **OBJECTIFS**

### **Général**

Ce programme de 3 jours s'inscrit dans le déroulé d'une formation de 5 jours destinée aux élus dont c'est le 1er mandat et aux élus qui sont membres de la CSSCT. Ainsi les membres d'un même CSE qu'ils soient nouvellement élus ou en renouvellement auront des temps de formation commun, ce qui favorisera l'intégration des nouveaux et le partage et l'échange des pratiques.

Il s'agit de fournir aux membres élus du CSE les connaissances et les compétences nécessaires en matière de santé sécurité et conditions de travail, pour :

- Agir lorsque le CSE ou la commission SSCT est saisie ou a connaissance d'éléments impactant la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Participer efficacement à la politique de prévention des risques professionnels, de promotion de la santé au travail et d'amélioration des conditions de travail

### **Pédagogiques**

- Connaître les attributions, le fonctionnement du CSE et la posture SSCT
- Identifier les membres du CSE et connaître leur rôle
- Connaître les moyens du CSE en matière de SSCT,
- Identifier et utiliser les sources d'information du CSE
- Distinguer et utiliser les outils d'action du CSE (inspection, Enquêtes, Droits d'alerte Expertises, ...)
- Connaître et utiliser l'analyse du travail et l'analyse des accidents du travail
- Appréhender les notions de base de la prévention des risques professionnels
- Clarifier le rôle du CSE dans la démarche de prévention de l'entreprise
- Clarifier le rôle du CSE : les actions de maintien en emploi de l'entreprise
- Intégrer des questions de santé, sécurité et conditions de travail dans les consultations et les négociations
- Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au travail au sein de la CSSCT et plus largement du CSE
- Valoriser les actions du CSE/de la CSSCT et promouvoir la prévention des risques

## **PROGRAMME**

## **connaître Les questions SSCT dans le CSE**

- Partage des résultats de votre autodiagnostic en termes de fonctionnement
- Connaître les attributions : Santé - Sécurité - Conditions de travail - Maintien dans l'emploi - Mixité professionnelle
- Connaître les principales évolutions réglementaires
- Adopter Posture de RP / HSCT - représentation de tous les salariés - intérêt individuel / collectif - confidentialité - secret professionnel

## **Connaître le rôle du CSE dans les projets de l'entreprise**

- Connaître le processus d'information-consultation du CSE
- Identifier les phases d'un projet Connaître les informations nécessaires pour donner un avis sur un projet - évaluation a priori / L'objectif d'amélioration des conditions de travail dans le cadre des projets de l'entreprise
- Savoir sur quoi porter son attention dans un projet / L'analyse du travail - une base pour projeter l'activité future L'exemple d'une conception de nouveaux locaux
- Connaître le droit à Expertise Projet important modifiant les conditions de travail
- Connaître le rôle du CSE dans le cadre de projets

## **Intégrer santé, sécurité et conditions de travail dans consultations et les négociations**

- Identifier les acteurs du dialogue social
- Distinguer dialogue social et dialogue professionnel
- Distinguer les 4 niveaux de dialogue social
- Connaître les consultations récurrentes - la transversalité entre aspects économiques et SSCT dans le rôle des élus
- Identifier les thèmes de consultation et de négociation à mettre en lien avec SSCT - Les consultations sur situation économique et financière - les orientations stratégiques
- Connaître la politique sociale conditions de travail et emploi - information et consultation sur le DU et PAPRIACT+ rapport annuel - la question du temps pour préparer - échanger en réunion
- Connaître l'égalité professionnelle femme hommes
- Connaître la QVCT - marguerite , cadre réglementaire

## **Connaître les bases de l'analyse ergonomique du travail**

- Connaître les bases de l'analyse du travail
- Distinguer travail prescrit - réel tâche activité
- Distinguer Travail visible invisible, composantes activité
- Distinguer la variabilité intra et interindividuelle
- Connaître le modèle de l'activité - composantes de l'activité
- Connaître le modèle de la régulation de l'activité
- Mettre en pratique les différentes notions évoquées (étude de cas)
- Connaître les Méthodes de recueil sur le terrain (entretiens, observations...) DAC
- Utiliser l'analyse de l'activité - recueil sur un poste de travail

## **connaître les risques professionnels (2 à 3 thèmes ) parmi :**

- TMS
- La charge de travail
- RPS et TPS
- Risque routier
- Risque lié au bruit
- Risque lié aux produits - fumées - poussières
- Autre

## **Le CSE et les actions de maintien en emploi de l'entreprise**

- Connaître les notions de handicap (visible / invisible, maladies chroniques et/ou évolutives)
- Connaître l'obligation d'emploi
- Connaître les acteurs du maintien en emploi
- Connaître l'existence des dispositifs (AGEFIPH - accords d'entreprise sur le handicap)
- Connaître le lien entre les conditions de travail, la prévention de l'usure professionnelle, la prévention de la désinsertion professionnelle
- Connaître le rôle du CSE dans les actions d'insertion et de maintien en emploi de l'entreprise

## **Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au travail au sein de la CSSCT et plus largement du CSE**

- Le fonctionnement
- Les thématiques prioritaires du CSE / de la CSSCT
- Valorisation des actions du CSE/de la CSSCT - promotion de la prévention des risques

## **MÉTHODES Pédagogiques**

Cette formation est réalisée exclusivement en présentiel.

Le contenu et le déroulement seront adaptés au contexte de votre structure, et aux besoins et attentes des participants, grâce à un échange/rencontre préalable, et aux réponses au questionnaire envoyé aux participants.

Nous proposons une pédagogie dynamique, visant à transmettre la théorie en s'appuyant sur la pratique d'exercices, de jeux, d'études de cas et mises en situation.

Le formateur a le souci de faire le lien entre les thématiques abordées et la pratique des stagiaires pour dépasser la dimension théorique.

Les intersessions sont mises à profit pour permettre la mise en pratique en situation.

## **MOYENS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

Une salle équipée si possible avec lumière naturelle vue sur l'extérieur et moyen d'occultation :

- D'un nombre de tables et de chaises correspondant au nombre de personnes (stagiaires et formateur)
- D'un paperboard, et/ou tableau blanc avec marqueurs multicolores adaptés et brosse pour effacer
- D'un vidéoprojecteur et d'un mur lisse et de couleur claire pour réaliser la projection des supports
- De prises électriques, d'une connexion WIFI stable et accessible au formateur

**Les stagiaires devront venir avec un téléphone portable ou leur ordinateur, qui seront utilisés pour réaliser des exercices sur supports digitaux.**

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

L'évaluation des acquis est réalisée sur la base :

- Des exercices en cours de formation
- D'un quiz passé en début et en fin de formation afin de constater l'évolution des connaissances des stagiaires.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION**

La satisfaction est évaluée à chaud par un questionnaire d'une dizaine de questions portant sur les conditions matérielles, les contenus, la pédagogie, le formateur ... et à froid par l'envoi par e-mail d'un second questionnaire.

SAS SCOP A DEUX ET PLUS ENTREPRENDRE 17 Avenue D'Italie 38300 BOURGOIN JALLIEU Téléphone 04 74 28 54 31

SIRET 495 204 125 00027 - RCS VIENNE NAF 7022 Z - TVA FR60495204125 TVA à L'encaissement

Organisme de formation n° 82380412538 enregistré auprès de la DREETS de l'Isère

---

**Santé, sécurité, conditions de travail - 5 jours - Entreprises de 50 salariés et plus**

### **Formation certifiante : non**

0  
Nombre de stagiaires  
Taux de réussite :  
Taux de satisfaction :

*Depuis le 01/01/2024.*

Mis à jour le : 16/10/2024

**Santé, sécurité, conditions de travail - 5 jours - Entreprises de 50 salariés et plus**

Matrice : 16 septembre 2024 - V8

# INFORMATIONS

## PUBLIC

Membres élus du CSE réalisant leur premier mandat et membres de la CSSCT d'entreprises de 50 salariés et plus.

---

## PRÉREQUIS

Être élu au CSE

---

## DURÉE

5 jours - 35 heures

Organisation : 2j + 2j + 1j et travail en intersession pour mettre en pratique en situation réelle et pouvoir échanger sur les réussites et les difficultés pour mieux intégrer les apprentissages.

---

## VALIDATION

Attestation de formation

---

## EFFECTIF

4 à 16 personnes

Le nombre maximum de participants fixé par la DREETS est de 16 par groupe. Au-delà une coanimation est nécessaire si vous recherchez à maintenir une cohésion du CSE. Sinon 2 groupes.

Les CSE qui les souhaitent peuvent inviter leur dirigeant ou RRH.

---

## modalités d'accès

Formation en intra-entreprise uniquement. Contacter le formateur pour échanger sur votre besoin. Renseignement et inscription auprès du formateur.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Formation Intra Entreprise : dates à convenir ensemble en fonction de vos besoins et de la disponibilité de l'intervenant.

---

## Accessibilité aux personnes handicapées

Nous sommes engagés dans une démarche inclusive. En cas de spécificité nécessitant des adaptations matérielles et/ou pédagogiques, merci de prendre contact avec l'intervenant, ou le référent handicap (par mail : [formation@adeuxetplus.com](mailto:formation@adeuxetplus.com))

Nos locaux de Bourgoin-Jallieu sont partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite. En cas de besoin, la

formation peut avoir lieu dans une autre salle à proximité, accessible aux PMR. Si vous êtes dans cette situation, merci de nous le signaler à l'inscription.

---

## CONTACT ET INTERVENANT



### **Catherine Elia**

Mobile: 06 83 13 05 75

Email: catherine.elia@outlook.com

Profil A Deux et Plus

Pour agir sur les sujets liés à la santé au travail.

Formation : Santé Sécurité, Conditions de travail des élus des CSE, etc.

Formation-action : améliorer les conditions de travail, évaluer les RPS, etc.

Sensibilisation : agir sur les TMS, la QVT, etc.

Tarif intra-entreprise : le tarif pourra vous être proposé après analyse de votre besoin. Nous contacter.

Le financement de la formation SSCT est pris en charge par l'employeur (Article L.2315-18 du code du travail). Certains OPCO proposent une prise en charge de cette formation.

Le prix de journée par stagiaire est plafonné, par le code du travail, à 36 fois le smic brut horaire (11,65 € au 1er janvier 2024) soit 419,40€.

## **OBJECTIFS**

### **Général**

Il s'agit de fournir aux membres élus du CSE les connaissances et les compétences nécessaires en matière de santé sécurité et conditions de travail, pour :

- Agir lorsque le CSE ou la commission SSCT est saisie ou a connaissance d'éléments impactant la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Participer efficacement à la politique de prévention des risques professionnels, de promotion de la santé au travail et d'amélioration des conditions de travail

## **Pédagogiques**

- Connaître les attributions, le fonctionnement du CSE et la posture SSCT
- Identifier les membres du CSE et connaître leur rôle
- Connaître les moyens du CSE en matière de SSCT,
- Identifier et utiliser les sources d'information du CSE
- Distinguer et utiliser les outils d'action du CSE (inspection, Enquêtes, Droits d'alerte Expertises, ...)
- Connaître et utiliser l'analyse du travail et l'analyse des accidents du travail
- Appréhender les notions de base de la prévention des risques professionnels
- Clarifier le rôle du CSE dans la démarche de prévention de l'entreprise
- Clarifier le rôle du CSE : les actions de maintien en emploi de l'entreprise
- Intégrer des questions de santé, sécurité et conditions de travail dans les consultations et les négociations
- Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au travail au sein de la CSSCT et plus largement du CSE
- Valoriser les actions du CSE/de la CSSCT et promouvoir la prévention des risques

## **PROGRAMME**

### **connaître Les questions SSCT dans le CSE**

- Partage des résultats de votre autodiagnostic en termes de fonctionnement Connaître les attributions : Santé - Sécurité - Conditions de travail - Maintien dans l'emploi - Mixité professionnelle
- Connaître les principales évolutions réglementaires
- Adopter Posture de RP / HSCT - représentation de tous les salariés - intérêt individuel / collectif - confidentialité - secret professionnel

### **Connaître le rôle du CSE dans les projets de l'entreprise**

- Connaître le processus d'information-consultation du CSE
- Identifier les phases d'un projet Connaître les informations nécessaires pour donner un avis sur un projet - évaluation a priori / L'objectif d'amélioration des conditions de travail dans le cadre des projets de l'entreprise
- Savoir sur quoi porter son attention dans un projet / L'analyse du travail - une base pour projeter l'activité future L'exemple d'une conception de nouveaux locaux
- Connaître le droit à Expertise Projet important modifiant les conditions de travail
- Connaître le rôle du CSE dans le cadre de projets

### **Intégrer santé, sécurité et conditions de travail dans consultations et les négociations**

- Identifier les acteurs du dialogue social
- Distinguer dialogue social et dialogue professionnel
- Distinguer les 4 niveaux de dialogue social

- Connaître les consultations récurrentes - la transversalité entre aspects économiques et SSCT dans le rôle des élus
- Identifier les thèmes de consultation et de négociation à mettre en lien avec SSCT - Les consultations sur situation économique et financière - les orientations stratégiques
- Connaître la politique sociale conditions de travail et emploi - information et consultation sur le DU et PAPRIACT+ rapport annuel - la question du temps pour préparer - échanger en réunion
- Connaître l'égalité professionnelle femme hommes
- Connaître la QVCT - marguerite , cadre réglementaire

## **connaître le fonctionnement du CSE**

- Identifier les membres de droit, les représentant(s) de proximité, les personnes qualifiées, les invités, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Clarifier le rôle des membres de droit, les représentant(s) de proximité, les personnes qualifiées, les invités, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Les moyens du CSE en lien avec SSCT (crédits d'heures, formation, déplacements ...)
- Connaître les sources d'information de l'instance (Registres obligatoires, docs EVPR, BDESE... code du travail - Bilan social indicateurs sociaux AT/ MP - ressources documentaires INRS ANCT CARSAT OPPBTP - Atout Santé DARES - rapport RSE entreprise)
- Choisir/ Utiliser les sources d'informations
- Utiliser le code du travail ( L- R - D et jurisprudence) + directives
- Connaître les règles concernant les réunions (fréquence ODJ, Information, préparation, les suspensions de séance, le compte rendu - enregistrement /transcription)
- Connaître/identifier les consultations obligatoires
- Appréhender le délit d'entrave

## **identifier les outils du CSE**

### **Les inspections**

- Les enjeux des inspections (Procède - Intervalle régulier - choix du mot)
- Les thèmes
- Formalisme des inspections - (procédure) - La méthode

### **Enquêtes accidents du travail**

- Identifier les Accidents du travail
- Connaître Formalisme de l'enquête - processus
- Conduire une enquête - objectifs => la posture de compréhension pour quoi faire?
- Connaître les méthodes d'analyse des accidents du travail

### **Enquêtes risques graves**

- Identifier les risques graves - sur gravité dommages subis ou ce qu'ils auraient pu être - révélé par AT ou succession d'incidents
- Connaître le formalisme de l'enquête - le processus - son utilité
- Recourir à un expert pour analyser le risque grave - le vote de l'expertise - solliciter un expert QTE habilité certifié pour la mise en œuvre - prise en charge par l'employeur

### **Danger grave et imminent**



- Définir le Danger Grave et imminent
- Exercer le droit de retrait -différence salarié élu du CSE
- Mobiliser le Droit d'alerte - Enquête du CSE + employeur délais

## **connaître les bases de la prévention des risques**

- Définir la santé au travail
- Connaître les Conditions de travail - contraintes - ressources
- Distinguer Sécurité Conditions de travail Santé QVT
- Distinguer les notions de risque, danger, dommage : quelles différences
- Connaître les 17 familles de risques de la CNAM
- Distinguer les risques simples et multifactoriels
- Identifier les acteurs de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail
- Connaître le rôle des acteurs de la prévention
- Identifier des ressources documentaires
- Définir la démarche de prévention
- Identifier les 9 principes de prévention
- Ordonner les 9 principes de prévention Méthode interrogative
- Connaître les 3 niveaux de prévention
- Distinguer les 3 niveaux de prévention
- Connaître Les obligations juridiques en matière de prévention (employeur + 9 principes de prévention ==> évaluation des risques et obligation de sécurité des salariés)
- Identifier les enjeux en matière de prévention des risques professionnels (PST4)
- Connaître le cadre PST4 - intérêt entreprise coûts et attractivité

## **Connaître les bases de l'évaluation des risques**

- Connaître les principes l'évaluation des risques professionnels
- Connaître les documents afférents à l'évaluation des risques (DUERP, PAPRIACT, Rapport annuel)
- La mixité professionnelle et l'évaluation différenciée des femmes et des hommes
- La pénibilité
- Connaître le rôle des élus dans l'évaluation des risques
- Connaître le droit à consultation du CSE sur le DUERP
- Objectif : Connaître la contribution du CSE à l'analyse des accidents du travail ou des incidents
- Utiliser la méthode de l'arbre des causes (étude de cas) Recueillir des infos, formuler des faits - ITAMAMI - proposer des actions - évaluer le plan d'actions (ITAMAMI + niveaux de prévention)

## **Connaître les bases de l'analyse ergonomique du travail**

- Connaître les bases de l'analyse du travail
- Distinguer travail prescrit - réel tâche activité
- Distinguer Travail visible invisible, composantes activité
- Distinguer la variabilité intra et interindividuelle
- Connaître le modèle de l'activité - composantes de l'activité
- Connaître le modèle de la régulation de l'activité
- Mettre en pratique les différentes notions évoquées (étude de cas)
- Connaître les Méthodes de recueil sur le terrain (entretiens, observations...) DAC
- Utiliser l'analyse de l'activité - recueil sur un poste de travail

## **connaître les risques professionnels (2 à 3 thèmes ) parmi :**

- TMS
- La charge de travail
- RPS et TPS
- Risque routier
- Risque lié au bruit
- Risque lié aux produits - fumées - poussières
- Autre

## **Le CSE et les actions de maintien en emploi de l'entreprise**

- Connaitre les notions de handicap (visible / invisible, maladies chroniques et/ou évolutives)
- Connaitre l'obligation d'emploi
- Connaitre les acteurs du maintien en emploi
- Connaitre l'existence des dispositifs (AGEFIPH - accords d'entreprise sur le handicap)
- Connaitre le lien entre les conditions de travail, la prévention de l'usure professionnelle, la prévention de la désinsertion professionnelle
- Connaitre le rôle du CSE dans les actions d'insertion et de maintien en emploi de l'entreprise

## **Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au travail au sein de la CSSCT et plus largement du CSE**

- Le fonctionnement
- Les thématiques prioritaires du CSE / de la CSSCT
- Valorisation des actions du CSE/de la CSSCT - promotion de la prévention des risques

## **MÉTHODES Pédagogiques**

Cette formation est réalisée exclusivement en présentiel.

Le contenu et le déroulement seront adaptés au contexte de votre structure, et aux besoins et attentes des participants, grâce à un échange/rencontre préalable, et aux réponses au questionnaire envoyé aux participants.

Nous proposons une pédagogie dynamique, visant à transmettre la théorie en s'appuyant sur la pratique d'exercices, de jeux, d'études de cas et mises en situation.

Le formateur a le souci de faire le lien entre les thématiques abordées et la pratique des stagiaires pour dépasser la dimension théorique.

Les intersessions sont mises à profit pour permettre la mise en pratique en situation.

## **MOYENS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

Une salle équipée si possible avec lumière naturelle vue sur l'extérieur et moyen d'occultation :

- D'un nombre de tables et de chaises correspondant au nombre de personnes (stagiaires et formateur)

- D'un paperboard, et/ou tableau blanc avec marqueurs multicolores adaptés et brosse pour effacer
- D'un vidéoprojecteur et d'un mur lisse et de couleur claire pour réaliser la projection des supports
- De prises électriques, d'une connexion WIFI stable et accessible au formateur

**Les stagiaires devront venir avec un téléphone portable ou leur ordinateur, qui seront utilisés pour réaliser des exercices sur supports digitaux.**

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

L'évaluation des acquis est réalisée sur la base

- Des exercices en cours de formation
- D'un quiz passé en début et en fin de formation afin de constater l'évolution des connaissances des stagiaires.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION**

La satisfaction est évaluée à chaud par un questionnaire d'une dizaine de questions portant sur les conditions matérielles, les contenus, la pédagogie, le formateur ... et à froid par l'envoi par e-mail d'un second questionnaire.

SAS SCOP A DEUX ET PLUS ENTREPRENDRE 17 Avenue D'Italie 38300 BOURGOIN JALLIEU Téléphone 04 74 28 54 31

SIRET 495 204 125 00027 - RCS VIENNE NAF 7022 Z - TVA FR60495204125 TVA à L'encaissement

Organisme de formation n° 82380412538 enregistré auprès de la DREETS de l'Isère